

Paix-sécurité-appui au processus électoral-formation-assistance... La MINUSMA revient sur ses multiples activités de ces dernières semaines

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENREDI 12 MAI 2023

1344

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Renforcement des capacités des membres de l'AIGE

Enjeux, défis, risques et opportunités dans le cadre de leur mission au cœur d'un atelier



Sénégal : L'appel au dialogue de Macky Sall rompt le gentleman agreement de Yééwi



Lutte contre la pratique de l'esclavage par ascendance : Les experts de l'ONU saluent les efforts de Kassougé



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

11 Mai
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

56

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

703 874 Vaccinations incomplètes

3 630 776 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 145

Guéris

32 325

Décès

743

dont 01 fait l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.18



P.23



/ Une /



Renforcement des capacités des membres de l'AIGE : Enjeux, défis, risques et opportunités dans le cadre de leur mission au cœur d'un atelier

P.5

/ Brèves /



CHU POINT G : Le personnel en grève illimitée à partir de ce jeudi

P.11

Mali : Ivre, un « instructeur » russe dégoupille une grenade dans un bar, au moins 3 morts

P.11

Lutte contre la pratique de l'esclavage par ascendance : Les experts de l'ONU saluent les efforts de Kassogué

P.12

Dégradation très avancée de la route Bamako-Kayes : Les transporteurs en grève depuis hier

P.12

Mali : Six soldats morts dans une embuscade

P.13

Scandale du vol d'armes à Kindia : Des accusations contre le général Sadiba Koulibaly

P.13

/ Actualité /



Paix-sécurité-appui au processus électoral-formation-assistance... La MINUSMA revient sur ses multiples activités de ces dernières semaines

P.16

Direction générale de l'Autorité Routière : Le BVG décèle 1 735 968 854 FCFA d'irrégularités

P.18

/ Politique /



Référendum : L'assurance ferme de Me Cissé !

P.21

Front social : Des grèves en perspective

P.23

Performance de l'exécution du budget : Le rapport de l'année validé !

P.24

/ Culture & société /



LE COUSINAGE À PLAISANTERIE OU LE SINANKUYA : Une tradition, mais pas seulement

P.25

/ International /



Sénégal : L'opposition mobilisée contre la menace d'inéligibilité d'Ousmane Sonko

P.26

Côte d'Ivoire : La candidature de Guillaume Soro pour 2025 fait débat !

P.27

Sénégal : L'appel au dialogue de Macky Sall rompt le gentleman agreement de Yééwi

P.28

/ Sport /



Mali : La FEMAFOOT tient une séance de travail avec les secrétaires généraux de clubs

P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

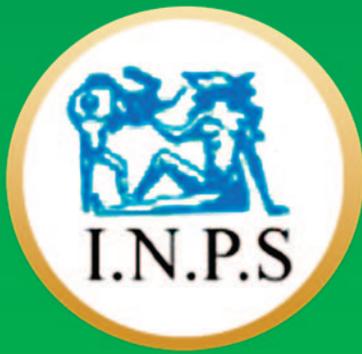
• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



INPS Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités



Renforcement des capacités des membres de l'AIGE

Enjeux, défis, risques et opportunités dans le cadre de leur mission au cœur d'un atelier

L'ouverture des travaux de l'atelier de renforcement des capacités des membres du Collège, des départements et du Secrétariat général de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE), s'est tenue ce jeudi 11 mai à l'AIGE. Organisé conjointement par le Projet d'Appui aux Réformes et aux Élections au Mali (le PAREM) et la Fondation Internationale pour les Systèmes Électoraux (IFES), cette activité s'étendra du 11 au ven-

dredi 12 mai 2023. Avec comme thème, "les missions de l'AIGE : Enjeux, défis, risques et opportunités", cette formation vise à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des membres du collège, des chefs de départements et du secrétariat général de l'AIGE afin qu'ils puissent conduire de manière professionnelle, efficace, efficiente et dans un climat apaisé les scrutins prévus lors du cycle électoral.

De façon spécifique, il s'agit de renforcer les capacités de 35 responsables de l'AIGE (15 membres du collège, 5 chefs de département, 15 personnels de l'AIGE) sur les enjeux, défis et risques ; les différentes étapes de la planification ; l'importance de la communication stratégique dans le domaine électoral ; les ressources externes disponibles sur le plan national et international. Pendant son intervention, le représentant ré-



sident du PNUD, ALFREDO TEIXEIRA, a expliqué que la mise en place du PAREM fait suite à une requête des autorités de la Transition adressée au Secrétaire général des Nations Unies, sollicitant un appui de l'ONU et des partenaires techniques et financiers en vue de renforcer les capacités du Mali à relever les défis majeurs de la Transition. « L'un de ces défis, la réforme électorale voulue par le Mali, a permis la mise en place de votre institution, l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections. Des défis majeurs vous attendent désormais. Et l'objet de cet atelier de renforcement de capacités, qui a pour thème « Les missions de l'AIGE : Enjeux, défis, risques et opportunités », vise à vous aider à les appréhender et à y faire face avec tout le succès que nous vous souhaitons », a-t-il dit.

De plus, il a souligné que cette formation n'est qu'une action parmi tant d'autres efforts, dans le cadre du renforcement du partenariat entre le système des Nations Unies, les partenaires techniques et financiers du Mali et l'AIGE. « Notre présence ici, avec nos partenaires techniques et financiers, témoigne de l'importance accordée au partenariat avec le Mali pour l'accompagner dans ses efforts de conduite du processus électoral de sortie de la Transition », a-t-il précisé.

Le représentant résident du PNUD a mis l'occasion à profit pour remercier les autorités qui ont bien voulu rendre ce partenariat possible,

tout en rappelant que le PNUD et ses partenaires demeurent aux côtés du Mali pour renforcer la confiance pour une organisation de scrutins justes, crédibles et inclusifs au bénéfice du Mali et des Maliens.

De son côté, le rapporteur général de l'AIGE, le professeur Bréhima Fomba, a remercié les partenaires d'avoir apporté ainsi leur solidarité à ce programme dont bénéficie l'AIGE. « Je me réjouis d'autant plus de ce partenariat, car comme chacun le sait, la question de la qualité des ressources humaines est au cœur d'une structure nouvelle comme l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections. Nous avons bénéficié de ce partenariat multiforme dans le cas de la mise en œuvre du processus électoral dans notre pays », a-t-il indiqué.

En outre, il a fait savoir que le thème de cette

formation : Les enjeux, défis et opportunités pour l'AIGE, est d'une pertinence sans commentaire, car, dit-il, « C'est la préoccupation du jour ».

Avec la date du scrutin référendaire annoncée, le professeur Bréhima Fomba a fondé l'espoir que cette formation va être mise à profit par ses collègues membres de l'AIGE, qui, souligne-t-il, « j'en suis convaincu, vont en tirer le maximum ».

« Je suis également convaincu que les différents chefs de département présents à cette formation vont nous permettre d'aborder avec beaucoup de confiance l'échéance référendaire à venir », a-t-il conclu.

■ Maffenin Diarra



■ Ouverture Média - OM



OM INFO : #TristeNouvelle

Nous apprenons à présent le décès de la maman du comédien Petit Guimba n°1, aujourd'hui 11 mai 2023. Paix à son âme !



#OM INFO: LE LEGENDAIRE FOOTBALLEUR MALIEN SEYDOU KEITA « SEYDOUBLEN » REÇU PAR LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly MOHAMMEDINE a reçu, en fin de matinée, le légendaire footballeur malien Seydou KEITA « Seydou Blen ». Ce dernier dit être venu partager avec le Ministre ses projets futurs, rentrant dans le cadre de sa reconversion après une brillante carrière footballistique. Toute chose qui, selon lui, pourrait inciter d'autres jeunes maliens, dans son cas, à vouloir investir dans leur pays d'origine et contribuer ainsi à son développement. Il a, à cet effet, requis les orientations, les conseils et l'accompagnement du Ministre qui, pour lui, s'avèrent d'une très grande utilité. Pour sa part, le Ministre a d'abord félicité son hôte pour tout le bonheur qu'il a apporté au peuple malien, en tant que footballeur ayant évolué dans les clubs les plus huppés de la sphère footballistique. Le Général de Brigade Daoud Aly MOHAMMEDINE a aussi salué son sens du patriotisme qui a inspiré sa décision de venir investir dans son pays. Pour conclure, le Ministre a assuré Seydou KEITA de sa totale disponibilité, à toutes fins utiles. «Vous êtes une fierté pour le Mali», a-t-il dit.



OM INFO :

COMMISSARIAT DE POLICE DE TOROKOROBOUGOU : LE COMPOL «VAN» ET SON ÉQUIPE ASSURENT

Un réseau de faussaires de documents administratifs démantelé...

Tout y passait : cachets de tous genres, permis d'occuper, titres fonciers, quittances des Impôts, des domaines, du trésor, Carte d'identité Nationale, acte de mariage, diplômes et attestations, grosses de tribunaux... Aucun document administratif ne lui résistait et la qualité de ses produits était irréprochable.

Les Experts eux-mêmes ne pouvaient démêler le vrai du faux. Ce faussaire hors-pair a été mis hors d'état de nuire par le Commissariat de police de TOROKOROBOUGOU à sa tête le COMPOL VAN, pour les intimes.

Réputé pour la qualité de ses imitations, ce faussaire n'épargnait aucun domaine : de faux permis d'occuper, de titres fonciers, cachets d'autorités politiques, administratives et judiciaires, falsification de tous documents, etc. Fort heureusement, il a été mis aux arrêts par les éléments du commissaire Principal de Torokorobougou (ex-4ème Arrondissement de Bamako).

Déféré devant le Tribunal de Grande instance de la Commune 5 et au regard du préjudice aux services de recouvrement, le suspect a été remis au Pôle économique du Mali, compétent en la matière. Comme pour dire que l'affaire est prise très au sérieux en haut lieu.

L'information brute a préalablement publiée par la cellule de communication de la police, s'est voulue délibérément peu exhaustive. Il nous revient pour notre part, que le pot-aux-roses a été découvert à la suite de la plainte d'une victime au niveau du Commissariat de Police de Torokorobougou pour un faux permis d'occupation d'une parcelle sise à Badalabougou. Le plaignant ne parvenait pas à obtenir un prêt convoité auprès d'une institution financière nonobstant le gage de son permis d'occupation.

L'explication était toute simple : après de minutieuses vérifications menées par le Commissaire MODIBO TRAORÉ dit «VAN», il existait de sérieux doutes quant à l'authenticité de son document. Une enquête fut ainsi ouverte pour faux et usage de faux, falsification de documents administratif et abus de confiance.

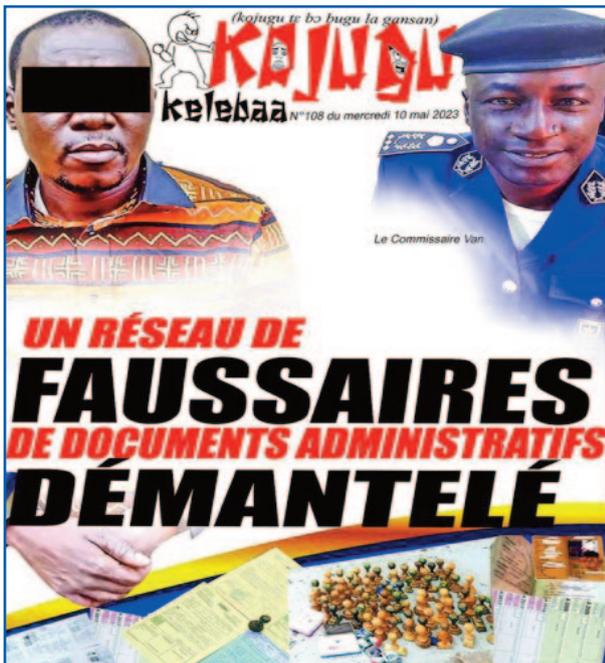
Le Compol VAN, un Enquêteur chevronné des temps modernes, mis en branle ses techniques de traque avec une équipe constituée de sa Brigade de Recherche (BR) et des Renseignement Généraux (RG). Le résultat fut immédiat. L'équipe procéda à l'interpellation d'un 1er suspect nommé «MANDÉ MORY», (un pseudo), Imprimeur de son état, domicilié à Niamakoro-Cité près de la Gare SONEF. Des fouilles ont permis d'évaluer l'ampleur du phénomène de falsification de ce réseau spécialisé.

En sa possession se trouvaient Quatre-vingt-dix (90) cachets de différents services administratifs (Maires, Commissaires, trésors, impôts, justice, Écoles, Domaine de cadastre, Ministère...).

Il était également en possession de photocopies de carte d'identité, de cartons vierges de permis d'occuper, de titres fonciers des parcelles, des bulletins de parcelles vierges...

Le suspect est actuellement aux mains du pôle économique spécia-

lisé ce, au regard de l'ampleur des dégâts et du manque à gagner pour les services d'assiettes fiscales (impôts, le Trésor public, domaines de l'État et du Cadastre) lesquels éprouvent de sérieuses difficultés à recouvrer la totalité des recettes. Vu sous ce prisme, il y a fort à parier que l'État lui-même se joindra au premier plaignant contre le suspect. Le cerveau du réseau, «MANDE MORY», est un véritable génie malfaisant. Il suffit qu'on lui présente un exemplaire d'un document pour qu'il parvienne à le reproduire à l'identique. Il confectionne les cachets et imite les signatures à la perfection. Il n'y a pas à dire : le Commissaire Van vient d'enlever une grosse épine dans le pied des autorités étant entendu qu'à cause de cette pratique, les documents administratifs maliens à l'étranger, étaient accueillis avec beaucoup de méfiance. C'est désormais fini. C'est le lieu de rappeler les engagements de l'Inspecteur Général de la Police Nationale du Mali, M. Soulaïmane TRAORÉ. Il a vivement salué les Chefs d'unité qui se sont illustrés dans la lutte contre l'insécurité sous toutes ses formes. «Vous serez jugés en fonction de vos résultats» a précisé le premier responsable de la police. Le Commissariat de Torokorobougou comme d'autres, ne cessent de satisfaire les populations et sécuriser leurs biens.
Bamananden Journal Kojugu kelebaa (JKK)



Ammy Baba Cisse



Comme en 2021, je réactualise mes mots. Un 11 Mai sans toi physiquement au Mali est une épreuve pour beaucoup de Rasta. Tu as su institutionnaliser cette date symbolique de la mort d'une icône qu'est Robert Nesta Marley. Dans ta tête et dans ton cœur, les idées et les sentiments n'ont pas varié. Pensée fraternelle à toi Ras Bath.



Mali Puissancii Off



Conférence de presse d'avant match
"En venant ici, nous nous sommes fixés comme objectif de remporter le trophée de la compétition. Il faut donner l'occasion aux jeunes joueurs de montrer ce qu'ils savent faire. Nous allons jouer notre football et partir chercher cette qualification car nous sommes conscients de l'enjeu du match. Je l'ai dit ici lors de la première conférence d'avant-match que le football de jeunes a son charme. C'est un match comme les autres. Mais, le fait qu'on reste à Annaba, ça nous donne un léger avantage. Sinon, tous les terrains sont les mêmes. Il n'y a pas de différence. Nous, on va jouer notre football et essayer d'atteindre notre premier objectif qui est la qualification à la Coupe du Monde. Les jeunes ont récupéré et nous nous sommes préparés à relever ce défi. Ca ne sera pas facile. Mais Inchallah, on va y arriver".
Soumaila Coulibaly, le sélectionneur des Aiglonnets du Mali



■ Drissa Niono



CAN U17: La Composition du Mali face au Congo: Un seul changement effectué par Soumaila Coulibaly, Ousmane Thiero prend la place de celle de Moussa Macire Diop.

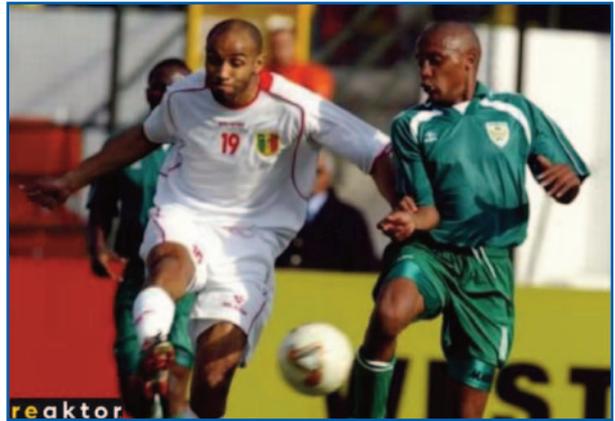


■ as bakardjan de baraouly



Les footballeurs prooo Maliennnnns . . .
Frédéric Oumar Kanouté,
L'attaquant pivot le plus adroit et imprévisible de l'histoire du football Maliennnnns
Chers entraîneurs des académies de football, nous sommes fatigués de voir ces attaquants qui veulent arriver devant le gardien pour marquer un but. Voici le profil de joueur qu'il faut aux avant-postes des Aigles :
Le Mali a besoin des attaquants comme Kanouté19. Il était un grand technicien avec un sens du but, jeu de tête, jeu en pivot, habileté, vitesse, jeu balle au pied. Il trouvait rarement le ballon. Mais toute balle qui s'aventurait à passer un séjour dans son périmètre de sécurité devenait catastrophique pour les filets adverses.
Kanouté19 avait une lourde frappe cadrée. Il s'en servait pour traumatiser le ballon, le gardien et les filets en même temps.
Il était essentiellement imprévisible. Il pouvait passer 15 minutes sur le terrain sans toucher le moindre ballon. Mais dès que le commentateur prononçait son nom pour la première fois : « Kanouté , ooooooooooh le Kanouté>>, c'était une manière de dire qu'un but venait d'être inscrit. C'était tellement rapide et spontané, même les

réalisateurs rataient les occasions de présenter ses boulets de canon en direct. Si le ralenti n'avait pas été créé, certaines actions de Kanouté 19 seraient passées inaperçues.
Ses coups de tête aussi avaient leur rôle. À l'aide de son crâne nu, il cueillait presque tous les centres de Djilla et Tamboura.
Il faut des successeurs à ce talentueux Monsieur. Sa palette de qualités techniques a fait notre identité de jeu.
Reaktor Par La NBB



■ Renouveau FM/TV



KITA: Un leader de la jeunesse assassiné.
Le président de la jeunesse de la commune de Sagabari, Bakary Kamissoko dit "Le Blanc", a été abattu à son domicile par des individus non identifiés à Sagabari Kita aujourd'hui (10 mai 2023). Parallèlement, des tirs nourris ont été entendus dans un village de Kobi appelé "Goungoutoun", dans la même région. En conséquence, des sources rapportent que les habitants fuient leur village.
Source : PAYS_DOGON_TV



■ Souley DeParis B-52



Une Femme libérienne prétendant être la mère biologique de Barcelone, milieu de terrain ivoirien Frank Kessie. Nancy Pyne et deux jeunes hommes, qui seraient les frères de la star de Barcelone et ivoirienne Franck Yannick Kessie, ont déclaré qu'il était né à Grand Gedeh Liberia une ville frontalière avec la Côte d'Ivoire. Selon la dame, elle est dans un état d'inquiétude et souhaite retrouver son fils. Elle est apparue à la radio avec les autres frères de Frank Kessie. Son plus grand souhait c'est de retrouver son fils et faire un teste ADN pour se rassurer et en fin lui réunir avec ces frères avant la fin de ces jours sur cette terre.



■ Wassim Nasr



#Syria here is what I witnessed in #Idlib, from the city to the camps, from meeting with #Julani & Abu Maria al-Qahtani and others of #HTS and the salvation government, all the way to Christian villages that no foreign journalist set foot in since a decade

■ Hervé Doumbia



#Mali : deux soldats de Wagner et un civil ont été tués mardi soir par l'explosion accidentelle d'une grenade dans un bar de la ville de Segou où ils consommaient de l'alcool. 2 militaires maliens blessés dans l'accident Selon AFP



■ Gouvernement du Mali



Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a accordé, ce jeudi 11 mai 2023, une audience à Son Excellence Monsieur Igor GROMYKO, Ambassadeur de la Fédération de Russie au Mali, en présence du Professeur Amadou KEÏTA, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Lors de cette audience, les échanges ont porté sur plusieurs axes stratégiques de la coopération bilatérale, notamment, des questions d'intérêt commun à caractère politique, économique, militaire et culturel.

S'agissant spécifiquement de la coopération dans le domaine de l'éducation, le renforcement de ce secteur, y compris les modalités de gestion des bourses accordées au Gouvernement du Mali par la Fédération de Russie est ressorti comme une priorité des deux Parties.

En outre, le point des préparatifs de la participation du Mali au Sommet Russie-Afrique, prévu du 26 au 29 juillet 2023 à Saint-Petersbourg, a été abordé.

Au regard des attentes et des ambitions politiques au plus haut niveau pour une coopération bilatérale plus dynamique, fructueuse et solidaire, le Chef de la diplomatie malienne et le Diplomate russe ont relevé la nécessité de diligenter et d'intensifier la réalisation des projets prioritaires de développement et d'amélioration des conditions de vie des populations des deux pays.

Bureau de l'Information et de la Presse/ MAECI



CHU POINT G : Le personnel en grève illimitée à partir de ce jeudi



Le comité syndical de la Santé, de l'action sociale et de la promotion de la famille de l'hôpital Point G a animé, le samedi 6 mai dernier, une conférence de presse à la Bourse du travail. Objectif : donner l'état d'avancement des résolutions du 08 avril 2023. Le syndicat a décidé de maintenir son mot d'ordre de grève malgré les pourparlers avec le ministère en charge de la Santé.

Le bras de fer entre le gouvernement et le comité syndical du centre hospitalier universitaire du Point G continue. Cela malgré les pourparlers entre les deux parties. En effet, les syndicalistes dénoncent le refus de négociation de la partie gouvernementale en dépit des garanties données par cette dernière de prendre en compte les 12 points de revendication du syndicat après une série de rencontres au mois d'avril dernier. « On s'est donné une semaine, on s'est donné deux semaines, voire trois semaines. Sinon un mois aujourd'hui qu'on n'a pas eu de réponse. On n'a même pas eu l'occasion de nous réunir encore avec eux, malgré les différentes sollicitations », a indiqué Guida Landouré, secrétaire général adjoint du comité syndical. Ce dernier rapporte que la mise en place d'une commission de conciliation a été demandée par le comité syndical. Ce qui n'est pas fait, a-t-il indiqué. « On a demandé une commission de conciliation, ça n'a pas été fait », affirme M. Landouré.

Ainsi, le Comité syndical de la Santé, de l'Action sociale et de la promotion de la famille du CHU Point G décide de reprendre les hostilités en annonçant une grève illimitée à compter du 11 mai 2023, conformément au mot d'ordre lancé lors de l'Assemblée générale du 19 avril 2023. « A partir de ce jeudi 11 mai 2023, Point G sera en grève illimitée. Notre bonne foi de suspendre la grève sans qu'il y ait une commission de conciliation n'a pas payé. Donc, nous informons les citoyens de chercher d'autres structures pour des soins à partir de ce jeudi. Parce qu'il n'y aura pas de travail », a laissé entendre M. Landouré.

Faut-il rappeler qu'environ 12 points de revendication sont sur la table de négociation. Il s'agit notamment du retour du secrétaire général du syndicat à l'hôpital Point G, l'amélioration du plateau technique de l'hôpital, le recrutement du personnel, l'arrêt de l'immixtion du directeur général dans les affaires syndicales de l'hôpital, le paiement intégral des primes de garde. Les services minimums seront observés au cours de cette période, ont annoncé les syndicalistes.

I. Djitteye / Source : LE PAYS

Mali : Ivre, un « instructeur » russe dégoupille une grenade dans un bar, au moins 3 morts



Dans la nuit du mardi 09 au mercredi 10, une explosion dans un bar à Ségou, commune du Mali, située à 240 km de la capitale Bamako, a tué deux miliciens Wagner et un interprète. L'un des mercenaires, ivre, aurait lâché la grenade qui a explosé à l'intérieur du bar.

Les autorités militaires de Bamako coopèrent avec ce qu'elles présentent comme des « instructeurs » de l'armée russe et que des pays occidentaux disent être des membres du groupe paramilitaire russe Wagner impliqués selon eux dans de multiples exactions dans différents pays. Mardi soir, « il y a eu un accident au bar Tam-Tam de Ségou. Un instructeur russe a mal manipulé une grenade et il y a eu une explosion. Deux Russes ont été tués. Il y a eu aussi un civil mort », a déclaré à l'AFP un responsable policier dans la ville.

L'information a été confirmée par un élu local. Il a indiqué que deux soldats maliens étaient également décédés. « Des militaires sont venus dans le bar. Ils ont commandé à boire de l'alcool. Ils en avaient aussi dans la poche. Nous avons entendu du bruit vers les militaires maliens et russes. Il y a eu au moins trois morts, dont deux Russes. Un civil aussi est mort », a raconté un témoin.

Tous les interlocuteurs ont réclamé l'anonymat par crainte pour leur sécurité. Un responsable militaire malien contacté par téléphone n'a pas souhaité faire de commentaires. Le Mali est en proie depuis 2012 à la propagation jihadiste et à une grave crise non seulement sécuritaire, mais aussi politique et humanitaire. Les colonels qui ont pris le pouvoir par la force en 2020 ont poussé à la rupture l'alliance militaire avec la France et ses partenaires en 2022, et se sont tournés vers la Russie.

Source : beninwebtv

Lutte contre la pratique de l'esclavage par ascendance : Les experts de l'ONU saluent les efforts de Kassogué



Dans un communiqué publié à Genève le 8 mai dernier, des experts des Nations Unies ont salué les efforts du ministère de la Justice et des autorités judiciaires dans la lutte contre la pratique de l'esclavage par ascendance. Depuis sa nomination, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme se bat à bras le corps pour mettre un terme à cette pratique d'une autre époque.

La pratique de l'esclavage par ascendance est digne d'une autre époque. Elle est inconcevable dans un pays où les gouvernants se battent pour la protection et la promotion des droits de l'Homme. C'est pourquoi, depuis sa prise de fonction comme ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Mamoudou Kassogué a multiplié des initiatives pour combattre cette pratique. Il avait instruit à tous les procureurs « à prendre des dispositions pour que des poursuites soient engagées pour tous les cas de violences physiques et d'atteintes aux biens exercées contre ces personnes surtout en considération de leur statut ». Aussi, le ministre a également salué les Procureurs ayant réprimé cette pratique dans la région de Kayes.

Et ses efforts ont été salués par des experts des Nations Unies. « Les experts ont reconnu les efforts importants déployés par les autorités maliennes, en particulier le ministère de la justice et les autorités judiciaires, pour mettre fin à l'impunité dans les cas d'esclavage par ascendance. Ils se sont félicités de la condamnation de plusieurs personnes pour de tels crimes lors d'une session spéciale de la Cour d'assises de Kayes tenue du 27 février au 17 mars 2023 », a-t-on lu dans leur communiqué publié le 8 mai 2023 à Genève.

Malgré ces efforts, les défis sont majeurs. Les Experts ont donc plaidé pour la mise en œuvre des recommandations formulées lors du dialogue interactif sur le Mali en mars 2023 et l'examen périodique universel du Mali en mai. Ce sont l'occasion pour le pays d'adopter immédiatement une législation spécifique criminalisant l'esclavage.

B Guindo

Dégradation très avancée de la route Bamako-Kayes : Les transporteurs en grève depuis hier



Pour dénoncer les conditions de transport dues à la dégradation très avancée de la route Bamako-Kayes, les transporteurs routiers ont entamé une grève depuis hier, 11 mai 2023. Cette grève vise à alerter les autorités de transition à porter un regard sur cet axe qui constitue la colonne vertébrale pour l'acheminement des marchandises venant de Dakar au Sénégal.

À Kayes, première région administrative du Mali, le secteur des transports connaît depuis jeudi 11 mai 2023 une paralysie des activités, particulièrement des transporteurs routiers. Selon notre source sur place, les transporteurs routiers refusent de redémarrer les véhicules vers Bamako sans qu'un compromis ne soit trouvé jusqu'à samedi prochain. Selon nos informations, les transporteurs sont très remontés contre l'état désastreux de la route qui complique les transports. La route Kayes-Bamako se trouve dans un piteux état. Après un constat amer de l'état dégradant des routes à Bamako, s'y ajoutent celles qui relient aux régions de l'intérieur. C'est le cas de la route nationale Kayes-Bamako. Alors que la population riveraine avait manifesté en raison du non-démarrage des travaux en août 2021, des jeunes regroupés dans une plateforme ont posé des barricades sur l'axe Kayes-Felou.

Les voyageurs vivent encore le calvaire sur ce tronçon. Des mesures doivent être prises pour éviter la dégradation avancée, avait publié Kayes-infos sur sa page Facebook. Par conséquent, les voyageurs s'inquiètent d'une dégradation avancée de la route nationale Kayes-Bamako en passant par Kati. L'état de cette route préoccupe tous, notamment la population de Kayes et les transporteurs qui vivent un calvaire sans précédent surtout en cette période d'hivernage qui s'approche.

Binadjan Dombia

www.malikile.com

Mali : Six soldats morts dans une embuscade



Au moins Six soldats maliens ont été tués dans une embuscade contre un détachement de l'armée près de Bamako, la capitale, en début de semaine. Selon un élu local, cette attaque terroriste aurait également fait neuf blessés.

Le Mali traverse une crise politique profonde qui se traduit par des manifestations violentes, des attaques de réseaux terroristes, et des violences infligées à la population civile.

En 2021, les troupes françaises ont quitté le pays suite à la montée au pouvoir de la junte militaire, laissant un vide qui aurait été comblé par le groupe paramilitaire Russe Wagner.

Deux prestataires du groupe auraient été tués mardi dans dans l'explosion accidentelle d'une grenade, dans un bar à Segou, au centre du pays. Le Mali n'est pas le seul pays à avoir rompu ses liens avec la France. La junte au pouvoir au Burkina Faso a également rompu avec l'ancien allié. D'autres pays de la région du Sahel, comme le Tchad, connaissent aussi une montée de sentiments anti-français au sein de la population.

De nombreuses manifestations pro-russe et antigouvernementales, réprimées par le pouvoir, avaient fait une centaine de morts en octobre. Le gouvernement tchadien aurait signé un accord sur la lutte antiterroriste conjoint avec la Russie en février.

Source : sudquotidien

Scandale du vol d'armes à Kindia : Des accusations contre le général Sadiba Koulibaly



Un procès a été organisé le 11 mai dernier par le tribunal militaire pour juger cinq personnes, dont quatre militaires et un civil, soupçonnées d'avoir participé au vol de 175 armes au centre d'entraînement aux opérations de maintien de la paix de Samoreyah à Kindia.

Les accusés font face à des charges de vol, vente, transfert illicite, recel, complicité, blanchiment de capitaux et financement du terrorisme. Tous les militaires impliqués travaillaient au magasin d'armement du centre d'entraînement.

Au cours du procès, le chef de greffe a révélé des informations inquiétantes provenant des procès-verbaux. Le sous-lieutenant Aboubacar Sidiki Kaba, considéré comme l'accusé principal, a avoué avoir été impliqué dans un trafic d'armes avec un groupe affilié à l'État islamique basé au Mali. Cependant, un des co-accusés, le caporal Lancinet Oularé, nie toute implication dans cette affaire et prétend que le vol d'armes a été ordonné par l'ancien chef d'état-major général des armées, le général Sandiba Koulibaly ; c'est ce que lui aurait dit Sidiki Kaba. Selon Oularé, ces armes étaient destinées à neutraliser un groupe à Madina-Oula.

Sur les 175 armes dérobées, seulement 19 ont été récupérées par la gendarmerie de sécurité routière de Kankan. Le reste aurait déjà été transporté vers le Mali, son destinataire final. Face à ces éléments, la défense a demandé un renvoi pour pouvoir prendre connaissance de l'intégralité du dossier. L'affaire a été renvoyée au 16 mai pour la poursuite des débats.

Source : guinee360

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, entouré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques. Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 9 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privés. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont servis dans le restaurant self-service du centre.

COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais

Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

Cours de langue: maximum 15 élèves par classe

Activités: grand choix parmi la liste ci-dessous

LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous

Descente en rappel – Aérobi – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Aérobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapeze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

VOYAGE: Le client organise le voyage en avion au centre

Ayant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires. Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu sera remplacée par une activité équivalente.



Dates
Séjours 2023
Du 1^{er} au 14 Août
ou
Du 14 au 27 Août

Tarifs:

2 000 000 FCFA
Frais d'Inscription:
300 000 FCFA

Séjour
Exceptionnel
à Dubaï pour
les formalités
de visas en
Juillet 2023

MADE IN
BRITAIN



City Sightseeing Dubai

Hop On - Hop Off

City Sightseeing Dubai's hop-on hop-off bus tours combine sightseeing with transportation, allowing you to plan your itinerary. These tours will allow you to experience a scenic glimpse of Dubai's diversity. Visit historical areas taking you back in time, view incredible skyscraper landscapes, experience a magical paradise along the coast and admire the beautiful Dubai Marina. Audio commentary is available in 12 languages. Routes include over 45 stops showing the most popular attractions around Dubai.

WE SHOW YOU DUBAI!
DISCOVER DUBAI FROM
THE BEST VIEWPOINT

- 24 HR TICKET INCLUDES: Night Tour, Arabian Dhow Boat Cruise, RTA Waterbus (Abra) Ride, Dubai Museum Entry, Sheikh Saheed Al Maktoum House Entry, VIP Global Village Ticket (November-April), Al Ghurair Centre Shopping Discount Card & 5 other Museums.
- 48 HR TICKET ADDITIONALLY INCLUDES: Dubai Aquarium and Under Water Zoo Entry & Sharjah Tour (Shuttle bus to Sharjah available)



24/48



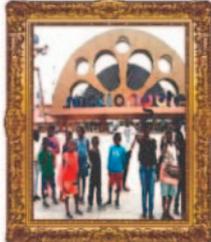
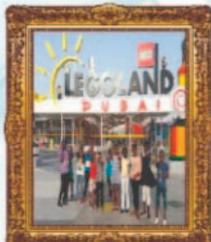
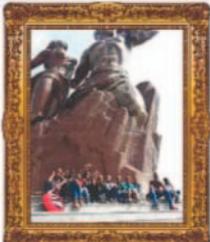
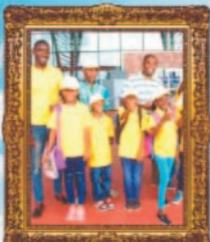
Book your City Sightseeing ticket with Emirates Holidays and enjoy a complete tour around the city.

WARABIZ TOUR



BANAKO - DUBAI VIA DAKAR
Séjour - DUBAI :
DU 05 AU 19 AOÛT 2023

Tarifs : 1 800 000 FCFA
Frais d'inscription : 300 000 FCFA



ANGLETERRE 2023

REJOIGNEZ-NOUS A

BARTON HALL

LES MEILLEURS PARCS
D'ATTRACTIONS
DE LONDRES



An Amazing Experience With us

13 ans
D'Expériences



SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Dernière
l'Agence Kafa, Jigjiew
CONTACTS : +223 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Banako - Mali / E-mail : warabizmali@yahoo.fr



SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Dernière
l'Agence Kafa, Jigjiew
CONTACTS : +223 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Banako - Mali / E-mail : warabizmali@yahoo.fr





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Paix-sécurité-appui au processus électoral-formation-assistance... La MINUSMA revient sur ses multiples activités de ces dernières semaines



La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a organisé, ce jeudi 11 mai 2023 à son siège, un point de presse. Animé par Fatoumata Sinkoun Kaba, ledit briefing avec la presse a pour objectif de partager avec les hommes de médias les éléments saillants des activités de la MINUSMA de ces deux dernières semaines.

Alors que certains Maliens réclament son départ, la MINUSMA continue ses multiples actions en faveur du Mali et des Maliens.

Appui au processus électoral

Selon son porte-parole, la mission onusienne appuie le processus électoral au Mali. « L'appui de la MINUSMA s'inscrit en droite ligne des tâches prioritaires énoncées par la Résolution S/RES/2640 (2022) des Nations Unies en son

point 26.a.vi) sur son mandat, notamment le soutien à apporter au Gouvernement de Transition malien, pour la tenue d'élections libres et équitables, menées dans un environnement pacifique et de manière transparente et inclusive », a laissé entendre Mme Kaba. Elle ajoute que la mission a appuyé la formation des membres du Collège et des chefs de départements techniques de l'AIGE à travers une formation dispensée par des experts électoraux nationaux. Aussi, selon la conférencière, la MINUSMA envisage de mettre à disposition du personnel électoral (des Assistants Électoraux) aux Coordinations régionales et des cercles de l'AIGE. « C'est ainsi que la MINUSMA a déjà recruté 162 Assistants Électoraux et 20 Volontaires des Nations Unies, spécialistes électoraux » a précisé la MINUSMA qui a

ajouté que « Toutes ces recrues ont bénéficié de sessions de renforcement des capacités pour leur permettre d'accomplir leur mission technique d'assistance aux opérations électorales de la Transition en soutien aux Coordinations de l'AIGE sur l'ensemble du territoire ».

À en croire la porte-parole de la MINUSMA, au niveau logistique, 162 véhicules seront loués et déployés dans les 20 régions et 156 cercles du pays pour accroître les capacités logistiques nécessaires aux activités électorales opérationnelles, y compris la distribution du matériel et des documents électoraux.

Selon toujours la conférencière, dans la perspective des prochaines élections, et pour outiller les Forces de sécurité maliennes à mieux exécuter leur mission, ici à Bamako, UNPOL a formé 21 policiers sur la sécurisation du processus électoral dans le respect des droits de l'homme. Dans les régions de Tombouctou et de Gao, vingt-cinq (25) policiers du Groupement Mobile de Sécurité (GMS) sont également en formation pour la « Gestion démocratique des foules ».

Collaboration avec les Forces de défense et de sécurité pour les droits de l'homme.

Selon la conférencière, la MINUSMA, malgré des critiques acerbes à son encontre, poursuit ses efforts de renforcement des capacités des Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM) dans ce domaine. « Ainsi, 60 officiers de police judiciaire de différentes régions auront complété leur formation au Droit international des droits de l'homme aux termes de deux sessions, dont le premier a eu lieu du 2 au 4 mai. Celle-ci a permis à 30 FDS (Forces de Défense et de Sécurité) de se familiariser avec les normes et standards des droits de l'homme relatifs aux enquêtes policières y compris celles liées au genre et aux techniques d'enquête spéciales », déclare Fatoumata Sinkoun Kaba qui indique que la Minusma soutient aussi le processus du DDR. Ces dernières semaines, plusieurs activités de renforcement des capacités ont été organisées à l'endroit des acteurs de la société civile du Centre et du nord du pays. Parmi lesdites formations, il faut mentionner le financement de quatre formations pour 182 membres de la société civile et acteurs locaux dans différentes régions du Mali la semaine dernière ; l'organisation d'un atelier sur le leadership féminin et de prise de parole en public en région...

Aussi, la Minusma a, selon son porte-parole, contribué à la sensibilisation sur la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. « Cette fois nous partons à Mopti, pour aborder le lancement d'une campagne de sensibilisation sur la Résolution 1325 (2000) lancée le 27 avril 2023. Cette campagne qui cible 20 localités des régions du Centre du Mali, met l'accent sur l'importance de la participation des femmes dans le processus de paix et de réconciliation, ainsi que leur rôle essentiel au sein des organes de prise de décision et dans le processus électoral à venir. La campagne s'étend jusqu'au mois de juin », indique la conférencière. Elle a également formé 50 blogueurs et activistes web sensibilisés sur les violences sexuelles liées aux conflits.

La Minusma appuie aussi, selon ses responsables, la cohésion sociale, un dialogue réussi à Ménaka. C'est dans ce cadre qu'elle a récemment appuyé l'organisation d'un dialogue intra-communautaire entre les Idoguiritane de Tinabaw et d'Infoukaretane à Ménaka, « qui s'est soldé le 4 mai par la signature d'un acte de réconciliation au gouvernorat, mettant fin à une dizaine d'années de conflit fratricide qui avait aussi perturbé les relations avec les autres communautés. Il aura fallu deux ans de

dialogues pour aboutir à ce résultat ».

Toujours en termes de formation, Mme Kaba précise que les Casques bleus ont formé en tout 232 membres des Forces de sécurité maliennes (FSM), dont trente (30) femmes entre le 14 avril et le 05 mai. Ce n'est pas tout, la MINUSMA fait également des patrouilles et des escortes. « Ces quinze derniers jours, dans le Centre et le Nord du Mali, UNPOL a aussi mené 535 activités opérationnelles, dont 486 patrouilles et 36 escortes, ainsi que 13 sécurisations d'aérodromes pour protéger les vols humanitaires. Dans la ville de Gao, par exemple, les patrouilles UNPOL et celles conjointes avec les FSM sont effectuées aux alentours des camps des déplacés internes pour mieux les sécuriser », laisse entendre la conférencière qui ajoute que « Dans les régions de Tombouctou, de Ménaka et de Gao, les patrouilles de sécurisation urbaines et celles sur les grands axes routiers se font sans relâche et parfois avec les partenaires FSM, ainsi que la sécurisation des foires hebdomadaires qui se fait en fonction des jours de marché pour rassurer les populations et sécuriser les échanges commerciaux ».

En outre, les patrouilles nocturnes et diurnes sont régulièrement effectuées dans le village

d'Ogossagou afin de rassurer les communautés villageoises Peulh et Dogon (Secteur Centre) et permettent le renforcement de la confiance pour un vivre-ensemble plus harmonieux. « Au total, depuis le 14 avril dernier, dans l'ensemble de sa zone d'opération, la force MINUSMA a effectué plus de 1851 patrouilles terrestres et aériennes, de jour et de nuit. Ces patrouilles dissuasives contribuent à réduire les attaques terroristes et autres actes hostiles dans les localités couvertes, et elles créent ainsi un environnement rassurant pour les populations », précise la conférencière.

En termes d'assistance de la Force à la population, selon Fatoumata Kaba, le Bataillon Nigérien (NERBAT/10) continue à ravitailler en eau les personnes déplacées dans la région de Ménaka. 5 000 litres d'eau sont fournis par jour à ces personnes déplacées se trouvant dans des conditions de vie précaires. « Un château d'eau avec pompe solaire s'inscrivant dans le cadre des projets à impact rapide a été réalisé par la Force et remis aux habitants du village de Banjar dans la commune d'Aguelhok, le 10 avril 2023 », précise-t-elle.

Anguimé Ansama



Direction générale de l'Autorité Routière : Le BVG décèle 1 735 968 854 FCFA d'irrégularités



Dans le cadre de ses missions, le Bureau du vérificateur général a procédé aux vérifications financières des exercices 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 à la Direction Générale de l'Autorité Routière. Celles-ci ont révélé des irrégularités financières à hauteur de 1 735 968 854 FCFA et ont été dénoncées au pôle économique.

Le montant total des irrégularités financières à la Direction Générale de l'Autorité Routière s'élève à 1 735 968 854 FCFA.

En effet, selon le rapport du Bureau du vérificateur général (BVG), le Directeur général de l'autorité routière a ordonné le paiement indu du carburant aux membres du Conseil d'Administration.

Alors que l'article 10 du Décret n°01-283/P-RM du 03 juillet 2001 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Autorité Routière, ainsi que les modalités d'exécution des travaux éligibles au financement de l'Autorité Routière dispose : « La fonction de membre du Conseil d'Administration est rémunérée

par des jetons de présence dont le montant est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé des Travaux Publics et du ministre chargé des Finances, sur proposition du Conseil d'Administration. » Ainsi que l'article 1er de l'Arrêté interministériel n°2054/MIE-MEF-SG du 02 juin 2020 fixant le montant des jetons présence des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Routière dispose : « En application de l'article 10 du Décret n°01-283/P-RM du 03 juillet 2001 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Autorité Routière, ainsi que les modalités d'exécution des travaux éligibles au financement de l'entretien routier, le montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité est fixé ainsi qu'il suit : Président du Conseil d'Administration (PCA) : 1 000 000 FCFA par session, Administrateur (membre) : 750 000 FCFA par session. »

Toutefois, l'équipe du BVG dans sa mission de vérification pour s'assurer de la mise en œuvre

des dispositions ci-dessus, a examiné les pièces de paiement des dépenses liées aux sessions du Conseil d'Administration, les listes d'émargement, analysé les Procès-verbaux des sessions du Conseil d'Administration tenues durant la période sous revue. Elle s'est également entretenue avec la Directrice Générale, l'Agent comptable et le Directeur Administratif et du Budget de l'AR.

Contre toute attente, « l'équipe de vérification a constaté que le Directeur Général de l'AR a ordonné le paiement indu du carburant aux membres du Conseil d'administration pendant la période sous-revue » à la surprise générale. Par ailleurs, le Conseil d'Administration par Délibération n°20-009/CA-AR du 06 octobre 2020 a octroyé aux administrateurs : « [...] du carburant en raison de deux cents (200) litres par administrateur et par session. »

Cependant, mentionne le rapport, que le Directeur Général de l'AR a appliqué la délibération concernée bien qu'elle n'ait été entérinée par l'arrêté conjoint du ministre de

la tutelle et du Ministre chargé des Finances. Le montant du carburant indûment octroyé aux administrateurs durant la période sous revue est de 24 634 900 FCFA.

Et pourtant, l'article 10 de la Loi n°02-053 du 16 décembre 2002, modifiée, portant statut général des fonctionnaires dispose : « Le fonctionnaire doit servir l'Etat avec dévouement, dignité, loyauté et intégrité. Il doit notamment veiller à tout moment à la promotion des intérêts de la collectivité et éviter, dans le service comme dans la vie privée, tout ce qui serait de nature à compromettre le renom de la fonction publique. Il lui est formellement interdit de solliciter ou recevoir, directement ou par personne interposée, même en dehors de ses fonctions, mais en raison de celles-ci, des dons, gratifications ou avantages quelconques. »

Et l'article 11 de la même loi précise qu'« il est également interdit au fonctionnaire d'avoir, par lui-même ou par personne interposée, sous quelque dénomination que ce soit, des intérêts de nature à compromettre son indépendance dans une entreprise soumise au contrôle de son administration ou en relation avec celle-ci. »

L'article 22 du Décret n°2016-0214/P-RM du 1er avril 2016 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Nationale du Contrôle financier dispose : « Les Délégués du Contrôle financier sont indépendants vis-à-vis des Structures et Organismes qu'ils contrôlent et relèvent de l'autorité du Directeur National du Contrôle financier ou du Directeur Régional en ce qui concerne les Délégués locaux. »

Notons également que les Décrets n°2014-0349/P-RM du 22 mai 2014 et n°2018-0009/P-RM du 10 janvier 2018, tous deux portant Règlement général sur la Comptabilité Publique, disposent en leur article 92 : « Les contrôleurs financiers. »

Il convient également de rappeler que la Loi n° 2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux Lois de finances en son article 79 dispose : « [...] - le fait, pour toute personne dans l'exercice de ses fonctions, d'octroyer ou de tenter d'octroyer à elle-même ou à autrui un avantage injustifié, pécuniaire ou en nature, constitue une faute de gestion sanctionnable par la Juridiction des comptes [...] »

Des indemnités mensuelles indues au délégué de contrôle financier



Cette vérification a aussi constaté que le Directeur Général a ordonné le paiement des indemnités mensuelles indues au délégué de contrôle financier placé auprès de l'AR. Le montant des indemnités payées au titre des exercices 2017, 2018, 2019 et 2020 s'élève à 10 650 000 FCFA.

L'Agent Comptable de l'Autorité Routière n'a pas comptabilisé des recettes des postes de péage.

L'article 14 du Décret n°02-324/P-RM du 05 juin 2002 instituant les redevances d'usage routier dispose : « [...] Les recettes enregistrées, déduction faite de la rémunération des prestations, sont reversées au compte de l'Autorité sous la responsabilité de l'Agent comptable. » Alors que l'Instruction n°08-001/DGAR du 05 septembre 2008 relative aux procédures de recouvrement des redevances de péages/pesage au niveau des différents postes en son point 1.1.1 énonce que : « La détermination de la redevance de péage se fait de façon automatique au niveau des postes informatisés. Les recettes collectées par chaque opérateur (péagiste) sont déterminées à la fin de chaque cycle de rotation. Le chef d'équipe arrête la situation de l'opérateur et enregistre la recette. À la décharge de l'opérateur, le chef d'équipe remet une Déclaration de Recettes (DR) dont le montant correspond à la somme versée par l'opérateur. [...]. »

À la fin de chaque mois, au plus tard le cinquième jour du mois suivant, le chef d'équipe transmet à l'Agent Comptable de l'Autorité

Routière, la situation des recettes recouvrées avec à l'appui toutes les pièces justificatives, notamment : les souches des tickets édités, les copies des DR remises aux péagistes, les copies des reçus de versement délivrés par les banques, la situation des tickets et les souches de carnets épuisés. »

L'équipe de vérification a procédé au rapprochement de la situation des recettes fournies par le Service informatique à celle des rapports d'activités des postes de péage ainsi qu'aux grands livres des recettes fournis par le service de la Comptabilité. Elle s'est également entretenue avec l'Agent comptable, le Responsable du service informatique, les chefs d'équipe et les péagistes. Elle a constaté que l'Agent comptable ne s'est pas assuré du reversement total des recettes de péage par les Chefs d'équipe des postes de péage informatisés et par conséquent n'a pas comptabilisé l'exhaustivité des recettes pour lesdits postes durant la période sous revue.

En effet, le montant des recettes mensuelles comptabilisées des postes de péage de Dibloli, Sanankoroba, Kati et Mahinamine est minoré par rapport à celui fourni par le Service informatique pour lesdits postes de péage. Le montant des recettes minorées durant la période sous-revue s'élève à 37 391 900 FCFA.

Il faut noter que plusieurs irrégularités sont relevées dans les contrats et les marchés cédés avec des partenaires.

■ Binadjan Doumbia



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Référendum : L'assurance ferme de Me Cissé !



Le président de l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE) assure quant à la tenue du référendum dans les bonnes conditions. Devant un parterre de professionnels des médias, le président Me Moustapha Cissé a déclaré que plus de 90 % des efforts sont fournis pour la désignation et l'installation des membres de l'AIGE à l'intérieur du pays. La société civile déplore quant à elle des lenteurs constatées dans ces opérations à travers le pays, notamment l'installation et la formation des membres de l'AIGE, l'enrôlement et la disponibilité des cartes biométriques sécurisées, même si l'AIGE propose la possibilité d'utiliser les cartes d'électeur, à défaut des cartes biométriques.

Face à la presse, Me Moustapha Cissé a expliqué que les préparatifs du scrutin référendaire vont bon train au niveau de sa structure. Pour preuve, l'installation des coordinations de l'Autorité à travers le pays a atteint un taux de 90%. Un grand pas a été aussi franchi par rapport au fichier électoral.

Conformément à la loi électorale en vigueur, les autorités de la Transition ont convoqué le collège électoral la semaine dernière pour la tenue du scrutin référendaire le 18 juin prochain. Cette convocation étant une prérogative de l'État, a été faite en totale concertation avec l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE). C'est ce qui ressort du premier point de presse animé mardi dernier par le président de l'Autorité, Me Moustapha Cissé, au siège de la structure. La rencontre avec un parterre de représentants de médias nationaux et internationaux a été l'occasion pour lui de réaffirmer la détermination de l'AIGE dans le délai du chronogramme conformément aux engagements pris par les autorités de la Transition devant le peuple et les partenaires. Selon le président de l'AIGE, les compétences ne manquent pas au niveau de sa structure en termes d'organisation du scrutin. «En ce qui concerne l'AIGE, en termes d'organisation, nous sommes prêts», a-t-il assuré, ajoutant que l'installation des coordinations de l'AIGE

est un processus déjà en cours avec un taux de 90%.

Selon l'article 5 de la loi électorale, l'AIGE peut bénéficier à tout moment de l'appui de l'administration. Et l'Autorité indépendante s'est inscrite dans cette dynamique pour demander à l'administration, depuis quelques temps, la mise en place du processus et l'écoute des différentes structures et organisations qui devraient proposer les différentes composantes de l'Autorité.

«Nous avons écrit officiellement à l'Administration territoriale pour demander son appui conformément aux dispositions de la loi électorale pour la désignation des membres des différentes composantes qui doivent siéger au sein de différentes compilations de l'AIGE», a révélé Me Moustapha Cissé.

Il faut rappeler que les représentants de l'administration, des partis politiques ainsi que de la société civile ont déjà été désignés. Il ne reste que leur nomination et leur installation à travers la prestation de serment. «C'est pour

vous dire que nous ne sommes pas en retard», a-t-il assuré.

En termes d'organisation structurelle, l'Autorité indépendante de gestion des élections et l'ensemble de ses composantes se mettront au travail pour être au rendez-vous de la tenue du scrutin référendaire à la date du 18 juin prochain. "Les coordinations vont être mises en place et l'AIGE aura tous les moyens matériels et financiers pour pouvoir accomplir cette mission", a souligné le président Cissé.

Selon lui, des informations seront fournies la semaine prochaine concernant le fichier électoral. Les travaux sur ce document ont d'ailleurs commencé avec la mise en place des matériels, dont l'impression des extraits des listes par bureau de vote. Cependant, Me Moustapha Cissé informera qu'il serait extrêmement difficile, compte tenu du délai, de partir sur la base du découpage administratif nouveau.

"Nous sommes en train d'aller vers l'utilisation des cartes d'électeur qui vont être complétées par les éléments d'identification pour ce scrutin", a-t-il précisé, ajoutant qu'il est question de rassurer les uns et les autres, surtout ceux qui sont sceptiques que la dynamique est enclenchée de façon volontariste et responsable pour l'accomplissement de tout ce qui doit pouvoir être fait.

Le doute persistant

Selon les responsables de Modele-Mali, des lenteurs sont constatées dans ces opérations à travers le pays, notamment l'installation et la formation des membres de l'AIGE, l'enrôlement et la disponibilité des cartes biométriques sécurisées, entre autres.

La tenue à date et la réussite du référendum a des préalables, souligne Modele-Mali. Pour le chef de la mission, Dr. Ibrahima Sangho, il faut accélérer la mise en place des démembrements de l'AIGE. "L'installation des coordinations de l'AIGE n'est effective dans aucune des localités observées", déplore-t-il. Le chef de la mission ajoute que "les lenteurs observées dans le processus sont toujours liées aux désaccords entre l'administration, les partis politiques et la société civile en raison des modalités de désignation des membres". Dr. Sangho insiste aussi sur la nécessité de rendre disponible des cartes biométriques sécurisées qui font office de carte d'électeur. "Avec le référendum, environ 8 millions d'électeurs doivent disposer de leur carte d'identité nationale biométrique", rappelle le chef de ladite mission.

À ce titre, les responsables indiquent qu'à ce jour, la ville de Koulikoro est l'une des rares localités où la remise des cartes biométriques a commencé. Depuis le 9 mai 2023, des habi-

tants peuvent retirer leur carte qui leur permettra de voter. Les agents distributeurs signalent déjà la faible mobilisation de la population.

Dr. Ibrahima Sangho ajoute à ces préalables la situation sécuritaire qu'il faut améliorer davantage. Il relève la multiplication des attaques dans plusieurs parties du pays. « Le 16 avril 2023, des individus armés ont enlevé le Greffier en chef du tribunal de Guiré devant son domicile. Le 17 avril 2023, le poste des eaux et forêts de Diangounté Kamara, cercle de Diéma, a été attaqué par des hommes armés non identifiés. Le 26 avril 2023, un engin explosif fabriqué à l'aide d'une bouteille de gaz butane a été découvert et détruit par les agents de sécurité au poste de péage de Diéma».

L'autre point reste la date elle-même. Car le référendum se tiendra à la veille de l'examen du baccalauréat alors que les centres de vote sont supposés être les centres d'écrits du baccalauréat. Comment résoudre cette équation? Pour plusieurs observateurs, l'une des deux (référendum et bac) sera reportée afin de bien organiser les activités y afférentes.

■ Binadjan Doumbia



Front social : Des grèves en perspective



Les agents des collectivités territoriales ont débuté, depuis lundi 8 mai, un arrêt de travail de quatre jours. Le syndicat de l'hôpital du Point G menace d'observer une grève illimitée à partir de jeudi prochain. Les syndicats du ministère des affaires étrangères et celui des Maliens de l'extérieur quant à eux, décident d'observer une suspension des mots d'ordre.

Selon les responsables du Syndicat national des travailleurs des Collectivités territoriales, cette grève fait suite à la non-satisfaction des points de revendication. Des points inclus, selon eux, dans le Procès-verbal de conciliation entre la plate-forme des travailleurs du secteur de l'administration et le gouvernement. « Il s'agit d'un cadre juridique et réglementaire conformément au code du travail des collectivités territoriales, l'élaboration d'un arrêté interministériel, l'intégration à la fonction publique des collectivités territoriales des contractuels omis de 2006 à 2010, de 2011 à 2015 et de 2015 à 2017 », explique Oumar Diarra, membre du syndicat des collectivités. Une autre grève est annoncée pour ce jeudi 12 mai. Il s'agit de la grève illimitée que prévoit le syndicat de l'hôpital du Point G. Dans son préavis figurent neuf points de revendications, dont l'amélioration du cadre de travail et du plateau technique. « Il y a un manque de personnel, il y a également des décisions arbi-

traires de la direction de l'hôpital. À cela s'ajoutent d'autres points de revendication, notamment le paiement des primes de gardes et des ristournes et le problème foncier qui ronge le personnel de l'hôpital », explique Dr Koné Labo, membre du syndicat national de la Santé, de l'Action sociale et de la Promotion de la famille à l'hôpital du Point G.

Plus de six patients sont décédés entre janvier et mars 2023, une période où de multiples grèves ont été observées, à l'hôpital du Point G. Ces chiffres ont été donnés par le chef de service de Médecine Légale Expertise dans une note adressée au Président et à la Commission Médicale d'établissement dudit hôpital. Selon lui, certains de ces décès pouvaient être évités.

Par ailleurs, la Coalition des Organisations syndicales du Secteur des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur a décidé de suspendre son mot d'ordre de grève de 576 heures. La Coalition a invité les travailleurs à, travers un communiqué « à reprendre le service, ce lundi 08 mai 2023, à partir de 07 h 30 minutes. »

Cette décision fait suite à la rencontre du dimanche 07 mai 2023 entre les représentants de la Coalition et le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale. La Coalition des Organisations Syndicales du Secteur des Affaires Étrangères et des Maliens

de l'Extérieur a également remercié ses militants pour leur détermination pour la réussite de leur combat noble. Par la même occasion, les responsables ont annoncé à leurs membres qu'une Assemblée Générale de restitution se tiendra le mardi 09 mai 2023, à partir de 10 heures, dans la Salle de Conférence Maître Alioune Blondin BEYE du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale. Rappelons que le mercredi 26 avril 2023, la Coalition qui revendique des conditions de vie et de travail meilleures avait décidé d'observer 24 jours d'arrêts de travail pour cause d'échec des négociations avec le gouvernement après la grève du personnel en février dernier.

Précédemment, la Coalition des Organisations Syndicales du Secteur des Affaires Étrangères et des Maliens de l'Extérieur (SYLTAE et STMMEEIA) avait entamé une série de grèves afin d'exiger l'amélioration des conditions de vie. En effet, après les deux premières phases, c'est-à-dire la grève de 72 heures allant du mercredi 22 au vendredi 24 février 2023 et 96 heures allant du mardi 28 février au vendredi 03 mars 2023, les travailleurs des ministères des Affaires Étrangères et des Maliens de l'Extérieur avaient entretemps décidé de diluer un peu en acceptant de reprendre le service minimum.

■ Binadjan Dombia

Performance de l'exécution du budget : Le rapport de l'année validé !

La salle de conférence du département a servi de cadre le jeudi 11 mai 2023 pour les travaux d'ouverture de l'atelier de validation du rapport annuel de performance. La cérémonie était placée sous la présidence par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed. C'était en présence de plusieurs cadres du département. Au cours de cet atelier, les participants se prononceront sur l'évaluation de la performance de l'exécution du budget.

L'atelier de validation du Rapport annuel de performance constitue inévitablement un moyen de mettre en évidence les écarts entre les prévisions et les réalisations de la loi de finances de l'année considérée. C'est un traditionnel exercice annuel qui permet de passer en revue tout le document du rapport de performance de l'année écoulée.

Il est important de souligner que le Mali s'est engagé dans un processus de budgétisation en mode budget-programme caractérisé par une logique de gestion axée sur les résultats. Ce choix, basé sur la performance dans la mo-

bilisation des ressources et la qualité des finances publiques est le couronnement de plusieurs années de réformes dans la gestion des finances publiques.

À l'entame de ses propos, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed a indiqué que le présent document, objet de la rencontre donne l'occasion d'apprécier la performance des activités mises en œuvre par notre département, à travers les indicateurs de performance, le bilan d'exécution et la réalisation physique des activités. Il permet également de se prononcer sur la pertinence des choix effectués et de mesurer les résultats obtenus. « L'élaboration du Rapport Annuel de Performance 2022 du ministère de l'Industrie et du Commerce à l'instar des autres départements, s'inscrit dans un contexte où les acteurs de la chaîne de dépenses ont appris des expériences du passé et se sont imprégnés des différentes procédures de la gestion en mode Budget-programmes. Ce cadre légal introduit d'importants changements dans le mode de préparation, présentation, adop-

tion, exécution et suivi du Budget de l'État. Il vise spécifiquement à mettre en place la budgétisation axée sur les résultats par l'introduction de l'approche Budget-programme, suivant lequel les dotations budgétaires sont axées sur la finalité de leurs actions », a-t-il souligné.

Déterminée à imprimer une nouvelle dynamique à son département, le ministre de l'Industrie et Commerce, Mahmoud Ould Mohamed, a affirmé sans ambages que la mise en œuvre des activités du département, intervient dans un contexte de crises multidimensionnelles. « En effet, notre économie fait face durant ces dernières années à une panoplie de chocs exogènes avec des impacts persistants notamment la situation sécuritaire, la pandémie de la Covid19, les changements climatiques ainsi que la baisse des prix des matières premières. En dépit de ces vents contraires, l'économie nationale a fait preuve d'une forte résilience », a-t-il renchéri.

Il ressort du rapport annuel de performance de l'année écoulée que des résultats probants ont été enregistrés malgré le contexte de crises multidimensionnelles, marquées par une panoplie de chocs exogènes avec des impacts persistants.

■ Ibrahim Sanogo



Le cousinage à plaisanterie ou le sinankuya : Une tradition, mais pas seulement



S'insulter, se moquer et même se frapper tout en plaisantant entre personnes de tout âge sans rancune ni rien, cela est bel et bien possible au Mali. C'est d'ailleurs ce qui fait la beauté de notre pays. Eh oui ! Le cousinage à plaisanterie ou le sinankuya est une pratique sacrée et bien pratiquée au Mali. Depuis belle lurette, il a été institué par les populations en vue de faciliter la cohabitation, prôner la gaieté, l'entente et surtout la cohésion sociale.

Le cousinage à plaisanterie, aussi appelé alliance à plaisanterie, est une pratique sociale typiquement africaine qui vise à prôner la paix, l'entente, la cohésion sociale et l'union des populations. Au Mali, on l'a nommé « le sinan-

kuya ». Une tradition qui autorise, voire oblige, certains noms de familles ou ethnies à plaisanter mais dans le respect mutuel. Ce qui fait que vous ne manquerez pas de voir certaines personnes se moquer ou s'insulter entre eux sans rancune et sans frustration.

Selon Adama Diarra, sociologue, le cousinage à plaisanterie est une valeur sociale propre aux Maliens. « Depuis belle lurette, le cousinage à plaisanterie occupe une place importante dans les us et coutumes du Mali. Il est le moyen que nos ancêtres utilisaient pour lutter et prévenir les mésententes et les incompréhensions entre les gens qui sont d'ethnies différentes », fait-il savoir. Aux dires du spécialiste en sociologie, le sinankuya met en va-

leur le Mali : « Le cousinage à plaisanterie est un moyen qui nous permet de régler nos différends et de cultiver une certaine solidarité entre nous. Peu importe ton degré de colère, quand ton cousin te demande d'arrêter certaines choses, tu dois l'arrêter. C'est cela le cousinage à plaisanterie. Cette valeur est très importante chez nous car elle sert à consolider les liens sociaux et à instaurer la fraternité entre les fils du pays ».

Demandé, Namakan Kéïta, traditionaliste, explique les origines du sinankuya. De ses explications, il ressort que cette tradition est souvent liée aux aïeux d'un groupe de personnes qui, à un moment de leur histoire, se sont rendus des services ou ont sauvé des vies. Pour immortaliser ces événements, ces derniers signaient soit des pactes de sang ou d'autres pactes que personne dudit groupe ne peut transgresser. Ainsi, en cas de conflit entre les groupes, on se servait donc du pacte pour désamorcer la tension. « L'alliance à plaisanterie est un véritable outil de médiation dans nos sociétés. De nos jours, malheureusement, certains commencent à menacer ce bel instrument. Mais on retient que c'est le seul héritage qui résiste à beaucoup de tentatives de détérioration », constate-t-il. Toujours selon lui, cette même alliance à plaisanterie peut engendrer d'autres interdits entre des ethnies différentes. En guise d'exemple, il prend l'exemple de l'interdiction du mariage entre Bozo et Dogon.

Pour récapituler, il faut comprendre que le cousinage à plaisanterie est un affrontement verbal au cours duquel certaines ethnies peuvent s'insulter entre elles. C'est une tradition qui se pratique généralement dans les pays ouest-africains. Au Mali plus particulièrement, cette valeur établit le dialogue interculturel, consolide la cohésion sociale et valorise les relations intercommunautaires pacifiques et courtoises. Même s'il n'est plus considéré comme avant, le sinankuya est toujours valorisé et pratiqué dans la société malienne.

Siguéta Salimata DEMBELE

Sénégal : L'opposition mobilisée contre la menace d'inéligibilité d'Ousmane Sonko

Après sa condamnation à six (6) mois de prison avec sursis, ce qui pourrait anéantir ses chances d'être candidat et donc entraîner la radiation des listes électorales, l'opposant à Macky Sall reçoit le soutien de l'opposition sénégalaise, selon Le Monde. Celui qui est considéré comme le candidat sérieux à la présidence reçoit la faveur d'une opposition qui se mobilise pour faire barrage à la décision de justice.

La coalition d'opposition sénégalaise Yewwi Askan Wi a appelé mardi 9 mai 2023 à une mobilisation contre la menace d'inéligibilité pesant pour la présidentielle de 2024 sur le leader de l'opposition, Ousmane Sonko, à la suite de sa condamnation. Selon le journal français, la peine de six mois de prison avec sursis prononcée lundi en appel pour diffamation et injures contre le ministre du tourisme pourrait entraîner la radiation des listes électorales d'un candidat populaire et sérieux pour briguer la présidence.

Non seulement son élimination, sujet politique dominant depuis qu'il fait l'objet de procédures, modifierait considérablement la compétition, mais aussi elle fait craindre des violences de la part de ses partisans.

La perte automatique des droits électoraux de M. Sonko anime actuellement de vifs débats dans le pays. Alors que sa condamnation est largement perçue au Sénégal et ailleurs comme une mesure visant à éliminer un candidat gênant en scellant son sort. À défaut de M. Sonko, pour affronter Macky Sall, l'actuel président du Sénégal, qui plane jusque-là un mystère sur une candidature pour un troisième mandat consécutif.

Justice manipulée

L'ancien maire de Dakar, Khalifa Sall, et d'autres chefs de Yewwi Askan Wi ont appelé les Sénégalais à se mobiliser à l'occasion d'une marche déjà programmée vendredi 12 mai et une nouvelle annoncée le 19 mai, à la fois pour soutenir M. Sonko et faire barrage à un troisième mandat de l'actuel président Macky Sall. « Il ne faut pas qu'il y ait une troisième victime de Macky Sall, on en a connu deux. Il faut que le peuple se mobilise pour soutenir



Ousmane Sonko dans ce combat-là », a déclaré Khalifa Sall devant la presse.

Il faisait référence à son propre sort et à celui de Karim Wade. Khalifa Sall et Karim Wade ont été empêchés de concourir à la présidentielle de 2019 contre Macky Sall en raison de condamnations antérieures, respectivement pour « escroquerie sur les deniers publics » et « enrichissement illicite ».

Ousmane Sonko, lui, a maille à partir avec la justice depuis 2021. Il crie au complot ourdi par le chef de l'État pour l'écarter de l'élection présidentielle et réaliser le dessein qui lui est prêté d'un troisième mandat. Il assure qu'il ne se laissera pas faire. Selon lui, la procédure « judiciaire est manipulée » contre lui.

Les proches du pouvoir accusent Sonko d'instrumentaliser la rue pour échapper à la justice. Ils tirent argument des incidents qu'occasionnent ses convocations pour le présenter comme une menace pour l'équilibre du pays, rare îlot de stabilité dans une région troublée, rapporte.

« Campagne de liquidation d'Ousmane Sonko » Le sort judiciaire de M. Sonko crispe la vie politique depuis deux ans, avec le flou entretenu

par le président sur sa candidature à un troisième mandat controversé. Les rendez-vous de M. Sonko avec la justice sont communément l'occasion de confrontations entre ses sympathisants et les gendarmes et les policiers. En 2021, son interpellation sur le chemin du tribunal pour une affaire de viols présumés avait contribué à déclencher plusieurs jours d'émeutes qui avaient fait au moins une douzaine de morts. Le procès de M. Sonko dans cette affaire de viols est prévu le 16 mai prochain. Il a annoncé dimanche qu'il ne répondrait plus aux convocations des juges.

La nouvelle de la condamnation de M. Sonko a causé des troubles sporadiques lundi à Dakar et en province. Cependant, les appels à manifester de l'opposition ont eu un écho limité ces derniers mois. Alors que les autorités ont interdit de nombreux rassemblements en déployant des dispositifs de sécurité importants.

■ Binadjan Doumbia

Côte d'Ivoire : La candidature de Guillaume Soro pour 2025 fait débat !

L'ancien Président de l'Assemblée Nationale de la Côte d'Ivoire, Guillaume Soro figure dans les sondages des candidatures pour la présidentielle 2025. Actuellement en exil, l'ex-premier ministre d'Alassane Ouattara a souligné que « ni la prison ni l'exil ne sont un frein à une carrière, à un destin politique ». Des propos qui dessinent les ambitions de l'ex-chef rebelle.

Il était à la tête de la rébellion qui a expulsé l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo. Devenu premier ministre de Côte d'Ivoire, Guillaume Soro, puis président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, la discorde avec l'actuel président aura raison de lui. Depuis 2019, Guillaume Soro vit en exil. Il a affirmé lundi 8 mai sur sa chaîne YouTube qu'aucune « raison » ne l'empêchait d'être candidat à la présidentielle de 2025. « Il n'y a pas de raison » de ne pas être candidat à la prochaine élection présidentielle, a déclaré après plusieurs mois de silence Guillaume Soro, lors d'une interview de plus d'une heure menée par son directeur de communication.

Par la même occasion, Guillaume Soro a pressé les cadres de son parti, Générations et peuples solidaires (GPS), à « travailler sur le terrain pour asseoir » leur « organisation », « capable de relever le défi présidentiel », rapporte le journal Le Monde.

Dans cette interview, Soro estime que « ni la prison ni l'exil ne sont un frein à une carrière, à un destin politique ». « Pendant mon exil (...), je suis allé un peu partout, en Amérique, en Europe, au Moyen-Orient » pour « nouer des contacts, participer à des réunions et à des rendez-vous privés », a-t-il déclaré. « Ces mois où je me suis abstenu publiquement de prendre la parole (...) ont marqué un grand travail de réflexion pour la construction de notre mouvement », a-t-il ajouté.

Rappelons qu'il a été condamné en étant déjà en exil. Guillaume Soro avait été condamné en Côte d'Ivoire en juin 2021 à la prison à perpétuité pour « atteinte à la sûreté de l'Etat », accusé d'avoir fomenté une « insurrection civile

et militaire » visant à renverser le régime de l'actuel président Alassane Ouattara, en 2019. Par la suite, la Cour avait demandé la dissolution de son mouvement. « Cette prétendue dissolution est totalement politique », a-t-il affirmé. « Ce ne sont pas les lettres GPS qu'on a voulu dissoudre. La vérité, c'est que c'est un homme (...) à qui on veut interdire de faire de la politique en Côte d'Ivoire », a-t-il dénoncé. La Côte d'Ivoire, « c'est là mon pays, c'est là que j'ai vocation à finir mes jours », a-t-il in-

sisté.

En 2000, Guillaume Soro fut le chef de la rébellion qui contrôlait la moitié nord de la Côte d'Ivoire et qui avait aidé militairement Alassane Ouattara à accéder au pouvoir lors de la crise post-électorale de 2010-2011 face au président sortant Laurent Gbagbo avec qui ils disputaient la présidentielle.

EN rupture avec son mentor, Alassane Ouattara l'actuel Président ivoirien début 2019 il sera condamné en avril 2020 alors qu'il était déjà condamné à vingt ans de prison pour recel de détournement de deniers publics ayant conduit à l'invalidation de sa candidature à la présidentielle d'octobre 2020. L'on se demande par quelle alchimie pourra-t-il revenir de force en 2025 ?

■ Binadjan Dombia



Sénégal : L'appel au dialogue de Macky Sall rompt le gentleman agreement de Yééwi

Le Sénégal est en effervescence depuis l'appel au dialogue du président Macky Sall en direction de l'opposition, pour pacifier le landerneau politique et aller vers une élection apaisée en février 2024. Au moment où le leader de Pastef, Ousmane Sonko, se voit condamné à six mois de prison avec sursis par un verdict rendu par le jugement en appel dans le procès en diffamation et injure publique l'opposant au ministre du Tourisme Mame Mbaye Niang. Le torchon brûle entre Ousmane Sonko et Barthélemy Dias de Takhawou Sénégal, maire de Dakar, tous deux membres de la principale coalition de l'opposition Yééwi Askanwi. Pour cause, le bouillant édile de la capitale est pour répondre à l'appel de Macky Sall. Une brouille qui menace l'entité, quand bien même était-il prévu dans le protocole fondateur que chaque parti est libre de présenter son candidat au premier tour et que tous soutiendraient le candidat membre de la

coalition arrivé au second tour. Rien ne va plus à Yééwi Askanwi, où les deux amis, Ousmane Sonko patron de Pastef et Barthélemy Dias maire de Dakar, les deux principaux artisans de la mise en place de cette coalition, sont dans une passe d'armes virulente sur les réseaux sociaux et par presse interposée. Yééwi Askanwi, qui a réussi la prouesse historique de mettre pour la première fois une majorité présidentielle dans l'inconfort d'une majorité relative à l'Assemblée nationale, est au bord de l'implosion au grand bonheur de la majorité présidentielle. Le président Macky Sall doit rire sous cape en ce moment. Car il est à craindre une guerre sans merci entre les deux leaders et leurs militants respectifs au rythme où vont les choses. Une audio fuitée où on entend une voix que Pastef prête à Barthélemy Dias dénigrer Pastef en disant que rien ne va au sein de ce parti allié depuis les démêlées judiciaires de son leader, relatives à l'affaire

Adji Sarr. Mieux ! Selon cette voix, le parti des patriotes, au bord de la rupture, est scindé en deux blocs. Les tenants du courant Pastef original qui brocardent leur leader et pensent à un plan B dans la perspective de son inéligibilité, et ceux du courant Adji Sarr qui défendent leur leader et clament son innocence en dénonçant un complot ourdi par Macky Sall et l'État du Sénégal, avec certains magistrats et juges aux ordres du prince. Si d'aucuns soutiennent ne pas reconnaître la voix incriminée comme étant celle de Sonko, cela n'a pas, pour autant, empêché celui-ci de répliquer en reprochant à son désormais ancien allié d'avoir trahi son serment de fidélité et de loyauté. Que lui en est conscient depuis fort longtemps. Sans le nommer, Sonko accuse Barthélemy Dias d'enregistrer à son insu leurs conversations téléphoniques ou de mettre celles-ci en mains libres avec la présence de tiers personne. Macky Sall ?





La réplique n'a pas tardé ! Selon Barthélemy Dias, Ousmane Sonko a bel et bien reçu un missi dominici aux premières lueurs du jour pendant le ramadan, venu porter la bonne parole d'un dialogue possible. Bref, la guerre est totale.

Cependant, la conférence des leaders de Yééwi Askanwi a tenu une conférence de presse pour remettre les pendules à l'heure. Et c'est Khalifa Sall, président de Takhawou Sénégal, patron et parrain de Barthélemy Dias qui, prenant le premier la parole, a tenu à apporter tout son soutien à Ousmane Sonko après le verdict qui l'a condamné. Khalifa Babacar Sall a réitéré son ancrage dans Yééwi Askanwi et a dit qu'ils sont une famille soudée et solidaire. Et de marteler que les oiseaux de mauvais augure qui rêvent de l'éclatement de la coalition peuvent toujours le faire. Après lui, tour à tour, Dethié Fall, Malick Gakou, Aida Mbodj, Cheikh Tidiane Diéye et autres Habib Sy, président de la conférence des leaders, ont abondé dans le même sens.

Barthélemy Dias, le maire de Dakar, passe pour une taupe de Macky Sall pour les Pastéfiens, d'autant plus qu'on sait que son père, Jean Paul Dias, membre de la mouvance au pouvoir, a ses bureaux à la présidence. D'autant que le président Macky Sall a répondu fa-

vorablement à l'invitation du maire de Dakar lors de la tenue du Forum international sur l'économie sociale et solidaire qui s'est récemment tenu au pays de la Téranga. Et que, profitant de cette tribune à lui offerte, on l'a vu serrer la main à Khalifa Sall et Barthélemy Dias, et du haut de cette tribune féliciter le maire de Dakar et lui promettre de dire à son père, qui se trouve être son conseiller, que son rejeton a bien travaillé.

L'enjeu, il faut le dire, est la candidature d'Ousmane Sonko, laquelle serait menacée par sa condamnation dans le verdict qui l'oppose au ministre Mame Mbaye Niang.

Lors de la conférence de presse du mouvement des forces vives de la nation, Khalifa Sall a rappelé l'unanimité de la classe politique sur les revendications de la manifestation prévue le Vendredi 12 Mai à la place de l'Obélisque au nombre de quatre : non à une troisième candidature du président Macky Sall, une élection inclusive, tous les candidats participent, libération des détenus politiques et le respect des droits et des libertés.

Selon lui, tout le monde pensait que la justice n'irait pas jusqu'à franchir le Rubicon en prononçant cette condamnation inique. Non sans rappeler que Sonko est de Yééwi Askanwi, et a toujours été à la pointe de toutes les ba-

tailles. Le leader de Takhawou Sénégal, dont la candidature à l'élection de Février reste suspendue à une grâce éventuelle, a dit toute son indignation et assuré de l'engagement de Yééwi aux côtés de Sonko, et a appelé le peuple à en faire autant. Yééwi Askanwi dira-t-il avoir les moyens et les mécanismes de dépasser ses contradictions internes ?

Pensait-il au différend entre son poulain et le leader de Pastef ?

Il est clair que le Sénégal va vers une élection lourde de dangers. Personne ne sait comment sortir de l'impasse actuelle. Entre une candidature, troisième du nombre, et dite anticonstitutionnelle, une condamnation semble-t-il privative du droit de candidater pour Sonko, les cas Khalifa Sall et Karim Wade, et les problèmes crypto personnels de positionnement des différents acteurs politiques, on se rend compte que les choses ne sont pas simples. Il s'y ajoute des questions électorales et d'ordre technique comme celui du fichier et/ou celle afférente au parrainage dont on dit qu'il est le premier filtre consacrant une rupture de l'égalité des citoyens aspirant à diriger le pays.

Samba Moussa LY
Correspondant à Dakar

Mali : La FEMAFOOT tient une séance de travail avec les secrétaires généraux de clubs

Le Comité exécutif de la FEMAFOOT a tenu ce mercredi une rencontre d'échange et d'information avec les secrétaires généraux des 16 clubs de Ligue 1 au Mali. Les échanges ont eu lieu siége de l'instance dirigeante.

Au cours des échanges, les représentants de la Fédération malienne de football ont expliqué aux secrétaires généraux que malgré les difficultés et les obstacles rencontrés cette saison avec la fermeture des stades de Bamako, le Comité exécutif est déterminé à finir le championnat dans un délai raisonnable. Les membres de la FEMAFOOT

ont aussi reconnu que le délai donné par la CAF (28 mai), est presque arrivé, mais une dérogation a été demandée afin de pouvoir communiquer les clubs qualifiés pour les compétitions interclubs.

Le dossier de l'arbitre agressé lors du match du Stade Malien contre l'USFAS était également au cœur des échanges. Après avoir

condamné fermement l'agression de l'officiel, le comité exécutif de la FEMAFOOT a sollicité l'implication des secrétaires généraux dans la sensibilisation de leurs supporters afin de lutter contre la violence dans les stades.

Source : africafootunited





Bélier (21 mars - 19 avril)

Malgré des complications qui vous obligeront à vous positionner, vous parviendrez à vous en sortir sans trop de heurts, à condition de miser à fond sur votre enthousiasme et votre pragmatisme. Vous attirerez la confiance et l'admiration de vos supérieurs.

Si vous avez à négocier des transactions, vous pourrez compter sur le soutien de Mercure qui vous apportera les éléments nécessaires pour les mener à bien. Des opérations diverses pourraient vous dégager de soucis administratifs, bancaires, financiers.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vénus vous rend irrésistible et la Lune magnétique. Un cocktail de choc si vous devez convaincre votre patron, des clients ou un futur employeur. Profitez de ce ciel astral favorable pour effectuer vos démarches professionnelles, vous ne serez pas déçu.

La Lune conjointe à Neptune développe votre flair dans ce domaine. Vous n'aurez aucun mal à renifler les bonnes affaires, comme les mauvais plans. Ceci vous donnera l'occasion d'écarter un projet d'investissement que vous ne sentez pas fiable.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Si vous travaillez en équipe, pensez à laisser travailler les autres. L'un d'eux pourrait vous donner ses tâches à faire. Ne soyez pas attentionné, restez ferme dans votre travail, car l'hypocrisie règne. Il est conseillé de garder le cap sur vos fonctions.

Ne vous laissez pas influencer par les demandes venant de vos relations. Votre gentillesse peut vous exposer à sortir plus d'argent que d'ordinaire. La sagesse est recommandée. Jupiter en Sagittaire vous rend dépensier sur des articles haut de gamme.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les projets que vous aviez lancés pourraient prendre une tournure positive. Peut-être même encore plus ce à quoi vous vous attendiez. Cela vous sera agréable de voir à quel point les personnes qui vous entoureront auront confiance en vos capacités.

Vous serez bien en peine de répondre, car vous n'aurez pas la moindre idée du montant que vous pourrez investir. Il faudra pourtant vous y coller afin de décider si vous serez en mesure de vous autofinancer ou si vous devez effectuer une demande de prêt.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous pouvez développer de nouveaux projets, car votre sens de l'initiative s'éveille. Des tâches peuvent avoir un lien avec une création de projet et une implication importante est demandée. Vous arrivez à relever le challenge sans vous décourager.

Vous êtes dépensier en ce moment et il est difficile de ne pas craquer devant les belles choses. Une passion peut vous entraîner vers des frais superflus qui se cumulent aux dépenses et charges liées à la vie domestique. Des petites concessions sont à faire.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Écoutez votre petite voix intérieure qui vous dit que votre interlocuteur vous mène en bateau ! Vous avez suffisamment de qualités professionnelles pour ne pas accepter n'importe quoi, d'autant plus quand on tente de vous prendre pour un pigeon.

Si vous voulez renflouer vos comptes, pensez aux vide-greniers ou aux sites de vente en ligne. Ce sera l'occasion de faire du tri dans vos placards et de gagner une petite somme pas désagréable. Mais n'en profitez pas pour dépenser cet argent avant même de l'avoir gagné !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des activités sont à faire sous un délai court. Vous ne pouvez suivre le rythme et pourtant vous n'avez guère le choix. Une ambiance tendue s'est installée et la communication entre collaborateurs est insuffisante pour travailler dans de bonnes conditions.

Vos frais partent dans les dépenses liées à la famille ou aux charges anciennes, non réglées. D'anciennes dettes peuvent ralentir votre progression financière vers l'aisance. La trésorerie insuffisante demande encore de la concession et des frustrations.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si votre poste vous oblige à travailler aujourd'hui, vous mettez les bouchées doubles, car vous serez particulièrement ambitieux sur la qualité de vos prestations. Vous serez également très exigeant, mais ce sera pour la bonne marche de votre activité.

Attention aux turbulences planétaires qui pourraient vous rendre imprudent. Uranus en face de vous vous poussera à prendre des risques sans forcément en mesurer les conséquences et vous incitera à vous offrir ce qui vous plaira sans regarder les prix.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

S'il y a bien un endroit où vous devez tenir votre langue aujourd'hui, c'est à votre bureau. Les dissonances vous déconseillent de l'ouvrir ! Et si vous ne pouvez vraiment pas vous en empêcher, dites les choses avec diplomatie, faites un effort...

Le carré Jupiter/Neptune vous met en garde contre des dépenses excessives. Vous n'avez pas besoin de vous ruiner pour vous faire aimer ou pour séduire. Soyez vous-même, généreux sans excès et souriez, c'est votre plus belle arme.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous savez ce que vous voulez et vous ne perdez pas votre objectif de vue. Peu importe les efforts que ça vous a demandés, vous allez enfin pouvoir savourer de récolter le fruit de votre investissement. Une bonne nouvelle vous attend, profitez-en !

Toujours aussi responsable dans ce domaine, la Lune sextile à Saturne vous permet de faire un bilan complet de l'état de vos finances. Rien ne sera laissé au hasard et vous jonglerez habilement avec les dépenses de fin du mois sans rogner sur quelques plaisirs pour vos proches.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Avant de retrouver une sensation d'épanouissement, vous devez passer par d'autres étapes. Une démission est envisagée, mais le destin peut vous placer au bon moment au bon endroit dans un nouveau poste. Une proposition imprévue vous est favorable.

Il règne de l'instabilité dans votre budget. Malgré le salaire, vos charges sont élevées et vous peinez à redresser la situation. De la patience est encore demandée. Pour la bonne cause, vous trouvez des petites astuces pour gagner quelques économies.



Poisson (19 février - 21 mars)

Peu importera que l'on commente vos décisions. Les résultats seront suffisamment parlants pour faire taire les bavards. Vous ne vous laisserez pas faire, essayant de garder votre sang-froid. Mieux vaudra feindre l'indifférence que de claquer la porte.

Vous devrez vous creuser les méninges pour trouver comment gagner davantage d'argent. D'abord, parce que vos frais augmenteront, ensuite parce que vos charges deviendront pesantes. Il n'y aura peut-être pas urgence, mais vous prendrez les devants.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



Kamena lève le voile!

1274 **Malikilé**



Les enfants de Badalabougou servis

1275 **Malikilé**



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

1276 **Malikilé**



La grosse arnaque!

1277 **Malikilé**



242 filles et femmes installées

1278 **Malikilé**



De quoi ont peur les pays de la zone franc?

1279 **Malikilé**



Moutage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM

1280 **Malikilé**



Les travaux débutent aujourd'hui!

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23